

LES REGLES EN COURS D'EPS

Le cours d'EPS nécessite des **règles particulières** afin d'assurer le **bon déroulement** de la séance, la **sécurité** de tous, et la **réussite** des élèves. Ces règles, nombreuses et indispensables, sont à connaître et à respecter par **tous** les élèves et **à tout moment**, sous peine de sanctions.

1. LES REGLES DE FONCTIONNEMENT

La tenue: une tenue adaptée (survêtement ou short, tee-shirt ou sweat, chaussures de sport) est obligatoire pour la pratique de l'EPS. Les bonnets, casquettes et capuches sont proscrits.

Cas particulier (6ème): pour la piscine, le short de bain est interdit. Slip de bain et bonnet de bain sont obligatoires. Les lunettes vivement conseillés.

Objets précieux: bijoux, bracelets, colliers et autres, sont à déposer avant le cours. Les montres le sont pour les sports collectifs et sports de combat. Les objets (clés, portable, bijoux) doivent être laissés dans un casier fermé au collège. Dans le cas contraire, l'enseignant décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

MP3, téléphone,....: lecteurs de musique et téléphones mobiles sont interdits en cours d'EPS!

Chewing-gum, bonbons,....: ils sont interdits en cours d'EPS et doivent être jetés à la poubelle avant le cours.

Vestiaires: le temps réservé au changement de tenue est de 10 minutes maximum! Les élèves quittent les vestiaires lorsque l'enseignant vient les chercher. Durant le cours, les vestiaires seront fermés à clé par le professeur et les élèves ne seront autorisés qu'exceptionnellement à y rentrer, sur décision du professeur.

Dispenses: toute dispense doit être justifiée par un certificat médical délivré par un médecin ou l'infirmière de l'établissement, et doit indiquer la durée de la dispense ainsi que son caractère (partielle, totale). Exceptionnellement, un mot signé des parents est valable, mais seulement pour une séance. Dans les deux cas, l'élève présentera le justificatif au professeur en début de cours puis à la Vie Scolaire. Seul l'enseignant en fonction de la nature de l'inaptitude et de l'activité décidera soit d'adapter son enseignement, de demander à l'élève de participer au cours dans le cadre d'un projet personnalisé ou exceptionnellement que l'élève ne soit pas accueilli en cours d'EPS. Sans dispense ou mot, l'élève sera dans l'obligation de participer au cours. A noter qu'il ne peut y avoir de certificat à effet rétroactif!

Absences: toute absence de l'élève prévue à l'avance doit être signalée au professeur.

Retards: en cas de retard supérieur à 10 minutes, l'élève ne sera pas admis en cours d'EPS, et devra aller en Permanence. En aucun cas un élève pourra rejoindre le groupe sur le trajet sans passer par l'établissement, ou rejoindre seul une installation sportive.

2. REGLES DE VIE EN GROUPE

L'appel: à la sonnerie, les élèves doivent être calmes et rangés sur leurs cases. Le cours commence à l'appel et se termine au retour au collège (après la sonnerie): les élèves peuvent donc être sanctionnés sur les trajets.

Les trajets: sur les trajets de l'établissement aux installations, l'élève doit avoir une attitude correcte et citoyenne: rester groupé, faire attention aux passants, marcher sur les trottoirs, attendre aux intersections, être attentif aux consignes, ne pas s'arrêter dans les commerces. D'autre part, l'élève, après le cours, ne pourra pas rentrer directement à son domicile, et devra repasser par l'enceinte du collège.

Matériel, locaux: les lieux et le matériel pédagogique mis à disposition doivent être respectés et laissés propres. L'installation et le rangement du matériel nécessitent la participation active de tous les élèves. Aucun élève n'est autorisé à entrer dans le local de matériel.

3. REGLES DE SECURITE

Matériel: il est interdit de monter ou de se suspendre sur les appareils, de jouer avec le matériel utilisé et de le dégrader.

Lacets, bijoux: les lacets doivent être faits et les bijoux enlevés.

Consignes: l'élève doit être très attentif aux consignes données, et les respecter.

4. REGLES D'APPRENTISSAGE

Etirements, échauffement: à chaque début de séance, l'élève doit participer activement à l'échauffement, qui est indispensable et fait partie intégrante du cours d'EPS.

Rôles: chaque élève doit tenir différents rôles: pratiquer, observer, évaluer, juger, arbitrer. En outre, l'élève est aussi actif « intellectuellement »: réfléchir, chercher des solutions, participer à l'oral, connaître les performances et les règlements,...

Bilan: en fin de séance, est effectué un bilan par le professeur, que l'élève doit écouter attentivement.